

DEPUIS 1938



BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 septembre 2002

LES 35 HEURES SONT ELLES SOLUBLES DANS L'EAU DE MER ?

Quand 25 millions de personnes consacrent chacune environ 1.800 heures par an à leur travail, elles assurent ensemble une certaine production annuelle. Au niveau d'un pays, c'est le PIB, qui est aussi le revenu global que se partagent les ressortissants.

Quand les 45 milliards d'heures de travail annuelles se réduisent de 10 %, que se passe-t-il ? Pour partie, on essaie de dégager quelques gains de productivité, mais au delà... ? Le risque est grand de voir le revenu se réduire immédiatement par la voie d'une baisse nominale des rémunérations (ce qui est improbable, parce qu'impopulaire), ou sur la durée, par érosion du pouvoir d'achat (la hausse du coût du travail finit par être répercutée dans les prix de vente, les produits du pays sont moins compétitifs, l'activité économique se déporte au delà des frontières,...). La responsabilité des gouvernants est bien évidemment d'enrayer la mécanique infernale, si possible sans froisser ceux qui, nombreux, croyaient au miracle annoncé. Comme on pouvait le penser depuis quelques années, la seule issue politiquement acceptable réside dans un décontingement des heures supplémentaires, l'horaire légal officiel demeurant à 35 heures. C'est probablement, ce qui se met en place en France aujourd'hui... par petites touches, sous le regard goguenard du reste de la planète.

Pascal MARTIN-RETORD

Récupération de la TVA Nouveau progrès

Sous la pression des autorités judiciaires européennes, la France a du, depuis quelques années, accepter le principe de la récupération de la TVA sur les frais de réception de personnes tierces à l'entreprise, puis sur les péages autoroutiers.

Un nouveau pas vient d'être franchi, avec la possibilité désormais acquise de récupérer la TVA sur la totalité des frais de restaurant et de réception. La condition résiduelle de la présence de tiers parmi les convives est levée.

Encore faut-il que le dirigeant s'assure que ces frais sont bien engagés dans l'intérêt de l'activité de l'entreprise !

Tableau de financement

Il n'est pas rare que l'établissement des comptes annuels d'une organisation mette en évidence un résultat apparemment inattendu.

« Je n'ai pas pu réaliser un tel bénéfice alors que j'ai une trésorerie tendue ! » ou « Tiens, cette perte bizarre. Pourtant nous avons une trésorerie excédentaire » sont des réactions fréquentes.

Expliquer le lien entre le résultat comptable « théorique » et la variation de trésorerie bien réelle : tel est le rôle du tableau de financement.

Il est en option, mais très parlant et fort utile ! N'hésitez pas à demander une offre personnalisée.

MRA CONSULTING

Au rang des sociétés du groupe, figure la société MARTIN RETORD ET ASSOCIES – CONSULTING.

Sa vocation consiste à offrir à ceux de nos clients qui en ressentiraient le besoin, des services connexes aux services comptables ou juridiques traditionnels.

Vous souhaitez une assistance dans le cadre d'une démarche de nature informatique ? Cette société peut intervenir dans ce but. Ayant aussi la qualité de revendeur, elle peut aussi, compléter ces prestations par la fourniture de quelques matériels ou logiciels courants.